

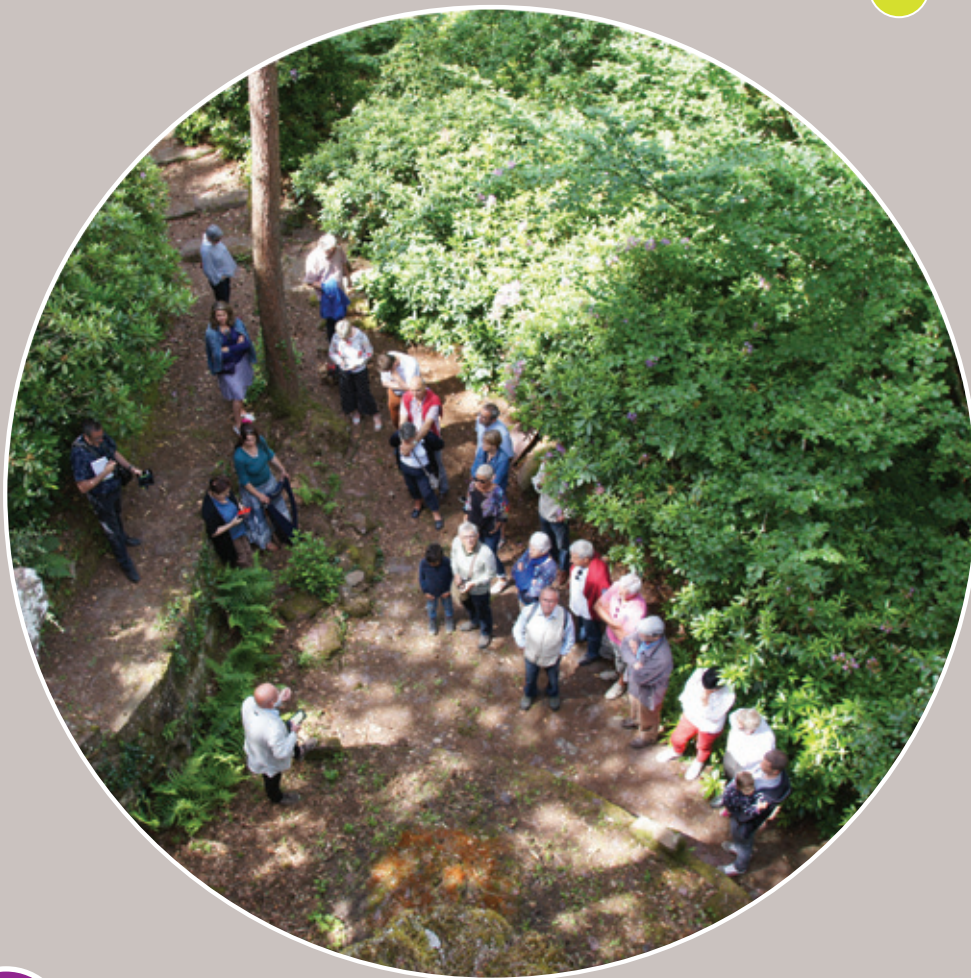


Beignon

la Porte Sud de Brocéliande



JUILLET 2017



BULLETIN MUNICIPAL N° 38

AU FIL DE L’AFF

BEIGNON EN IMAGES



Goûter au Domicile Partagé



Le samedi 13 mai, l'Entente pongiste beignonnaise organisait son **1er tournoi de Mölkky au stade municipal**. Le Mölkky est un jeu de quilles venu de Finlande accessible au plus grand nombre qui allie adresse et stratégie. Disputé sous un ciel clément, ce tournoi placé sous le signe de la convivialité et de la découverte a réuni une quarantaine d'équipes.

À la suite des matchs de classement, les phases finales organisées pour départager les différentes équipes ont permis à tous les participants de continuer à jouer quel que soit leur niveau.



Au cours de l'après-midi, le public est venu nombreux pour découvrir cette activité et passer un bon moment en famille ou entre amis.

Compte tenu de la réussite de cette 1ère édition auprès des participants et du public, l'Entente pongiste beignonnaise envisage de reconduire cette animation l'année prochaine.



**Commémoration
8 mai 1945**



**12ème Rallye
Brocéliande - Beignon**



Inauguration du terrain de pétanque



Cérémonie hommage aux artificiers le 3 juin

LE MOT DU MAIRE



Dans ce journal, vous trouverez un certain nombre d'articles vous présentant l'évolution des affaires communales, en particulier les nouveaux projets.

Tout d'abord, comme d'habitude, après le vote du budget en mars dernier, vous trouverez un chapitre sur les finances communales où vous noterez la bonne gestion permettant un financement des investissements 2017 sans avoir recours à l'emprunt. Il n'empêche que nous devons rester vigilants en particulier pour le financement de la future salle des sports inscrite au projet Sports-Loisirs-Nature, compte tenu des baisses des recettes fiscales annoncées par le nouveau gouvernement Macron.

Vous y trouverez aussi le schéma d'organisation de la 2ème tranche du lotissement communal. Comme vous le savez les 19 premiers lots se sont vendus en 6 mois et un grand nombre de pavillons sont d'ailleurs construits et habités. Nous prévoyons d'ouvrir 31 lots supplémentaires "Les Rosais 2" courant juillet. Nous avons confié la commercialisation de cette nouvelle tranche à CHT Immobilier qui nous annonce une douzaine de réservation à ce jour.

Vous noterez aussi le dynamisme de nos deux écoles, et de nos nombreuses associations, surtout en cette période estivale. Que tous

les membres de ces structures : les équipes enseignantes, les équipes d'encadrements, présidents d'associations, adhérents, bénévoles, etc... en soient remerciés.

Enfin, un le dernier mot sur le jardin des Affolettes que nous venons d'acquérir. Une journée découverte vient d'avoir lieu. De très nombreux beignonnaises et beignonnais, jeunes et moins jeunes, ont découvert ou redécouvert ce magnifique lieu en lien avec le rocher glissant, le pont du secret et la vallée de l'Aff. Nous allons inscrire ces sites dans notre projet Sports-Loisirs-Nature, et les faire vivre tout ou partie de l'année. Nous souhaitons construire l'animation de ce nouveau dispositif avec vous. Tous les volontaires avec leurs idées, leurs suggestions sont les bienvenues et peuvent prendre contact avec la mairie.

Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous

LA VIE MUNICIPALE

LOTISSEMENT LES ROSAIS 2

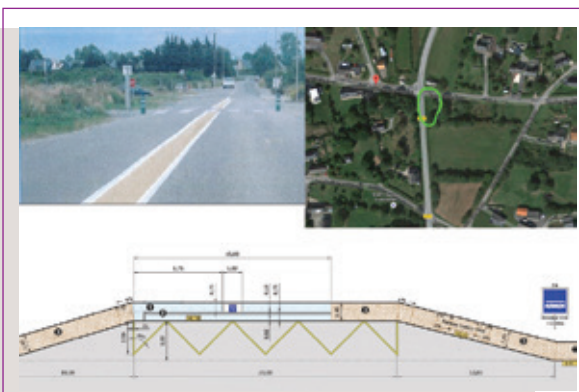


Les travaux du lotissement "Les Rosais 2" ont démarré début mars. 31 lots seront commercialisés dès la fin des travaux de viabilisation (courant été 2017). Ces lots seront reliés au bourg par des liaisons douces (chemin piétonnier, vélo).

SÉCURITÉ LE PLESSIS

Le 16 septembre 2016, le conseil municipal de Beignon a approuvé le projet de sécurisation des 2 carrefours du Plessis et notamment la demande de subvention pour différents travaux. En raison du non-respect des limitations de vitesse, et en prenant compte une quinzaine de constructions à venir à proximité, la municipalité a estimé qu'il était urgent de prendre des mesures et effectuer des travaux tels que :

- La mise en place de ce secteur en agglomération avec vitesse limitée à 50km/h
- L'installation d'un plateau surélevé sur le carrefour le plus fréquenté
- Le marquage au sol de passage piéton en sommet du plateau surélevé



Pour compléter ce dossier de sécurisation, une délibération en date du 24 février 2017 a été votée afin de créer une zone d'évitement pour le stationnement d'un car scolaire et l'installation d'un abri bus.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIF 2016

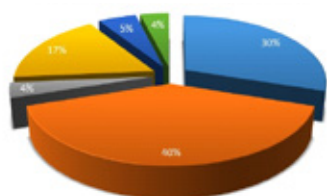
BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2016 en section de fonctionnement fait apparaître des recettes pour un montant de 1 740 539€ et des dépenses pour un montant de 1 391 116€. Il s'est donc soldé par un résultat positif de 349 423€ correspondant à 20% de ce budget.

La maîtrise des charges à caractère général a permis de maintenir ce résultat à un niveau satisfaisant contrebalançant la perte de 29 000€ de la DGF et permettant de supporter une dépense de 110 000€ afin de contribuer au financement des budgets annexes.

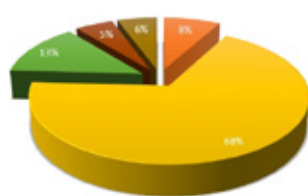
Cette bonne gestion budgétaire offre à la commune la possibilité de financer ses investissements de 2017 sans avoir recours à l'emprunt "long terme". Seuls des prêts "court terme" (prêt relais ou ligne de trésorerie) seront contractés dans l'attente du versement par l'état du fonds de compensation de la TVA et des subventions; ces recettes étant perçues après paiement des travaux (N+1).

CA 2016 - Charges de fonctionnement



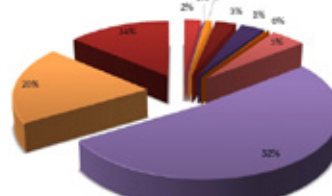
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- ATTENUATION DE PRODUIT
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GEST. COURANT
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

CA 2016 - Recettes de fonctionnement



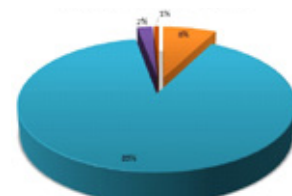
- VENTE PRODUITS FABR., PREST. DE SERVICES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- IMPOTS ET TAXES
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

CA 2016 - Charges d'investissement



- AMENAGEMENT CENTRE BOURG
- ABORDS LOGTS PERS. AGEES OU DESORIENTEES
- MAISON DES SERVICES PUBLICS
- ECOLE GARDERIE
- IMMOBILISATIONS CORPO.
- BIBLIOTHEQUE
- PROJET SPORT CULTURE LOISIRS
- Abords maison médicale et lotissement commerces
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- Autres Immobilisations Financières

CA 2016 - Recettes d'investissement



- Taxe d'aménagement
- SUBV. D'INVESTISSEMENT
- EXCEDENTS DE FONCTION. CAPITALISES
- DEPOTS ET CAUTIONNEM. RECUS

BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

Le résultat 2016 pour la section d'investissement est positif de 74 032,15€

Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement
453 213,74€	379 181,59€
Dont 307 000€ d'excédents du budget de fonctionnement	Dont 179 175€ de remboursement de la dette en capital

Le budget d'investissement 2016 est un budget de transition avant de réaliser dès 2017 des travaux d'équipements plus conséquents. L'année 2016 a notamment permis de finaliser le projet de la Maison de Services au Public dont les travaux ont débuté début avril 2017 mais également la réalisation des lères études du projet "Sports, Loisirs, Nature".

LES AUTRES BUDGETS GÉNÉRAUX

Budget lotissement

Ce budget a fortement augmenté en 2016 aussi bien en dépenses (réalisation des travaux du lotissement des Rosais 1) qu'en recettes (vente des lots). Grâce à la vente rapide de la quasi-totalité des parcelles sur cet exercice budgétaire, la commune a pu rembourser partiellement le prêt relais d'achat du foncier pour un montant de 100 000€. Le lancement des Rosais 2 a démarré en fin d'année 2016 ce qui impactera financièrement le budget 2017.

Budget commerces et services

Ce budget est légèrement déficitaire en 2016 mais tend vers l'équilibre. La renégociation de l'emprunt réalisée fin 2016 devrait permettre d'atteindre cet objectif en fin d'année 2017.



BUDGET MUNICIPAL 2017



Section de Fonctionnement

Elle regroupe tout ce qui concerne les activités et services "quotidiens" de la mairie, ainsi que les dépenses indispensables à son fonctionnement.

Les taxes

La commune a comme recettes les taxes d'habitation et les taxes foncières (bâties et non-bâties) qu'elle partage avec l'intercommunalité. Cette répartition est indiquée sur l'avis d'imposition.

L'attribution de compensation

Elle a été calculée lors de l'entrée dans l'intercommunalité entre les recettes et les dépenses transférées à celle-ci. Elle a été revue en fin 2016 au moment de la fusion des trois intercommunalités qui n'a pas pris la compétence voirie.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Elle est décidée chaque année dans le cadre de la loi de finances.

Au niveau de la commune, la DGF a chuté de 73 000 € depuis 2014 jusqu'au 31 décembre 2016. L'état a continué à prélever en 2017 14378 € avec en plus un nouveau prélèvement (écrêtement) de 7110 €.

La chute globale de la DGF est donc de 94000€ soit 39% de la base de 2014.

Section d'investissement

Elle concerne tout ce qui est liée à l'équipement de la commune et au financement de ces réalisations.

La commune a fait le choix de ne pas contracter de nouvel emprunt sur cet exercice budgétaire d'inscrit..

Recettes de fonctionnement | 682 110 d'euros

Fiscalité directe

- Taxe d'habitation
- Taxe sur le foncier bâti
- Taxe sur le foncier non bâti

Fiscalité indirecte

- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- Taxe afférente aux droits de mutation (payée sur toutes les cessions immobilières)
- Attribution de compensation

Dotations et subventions

- Dotation générale d'Etat
- Attribution d'Etat
- Fond d'amorçage TAP
- Participation CAF

Autres Ressources

- Produits et services (cantine, garderie, location des salles municipales)
- Revenu des biens immobiliers (location)

Divers

- Travaux en régie (pour 30 000€)

1 188 833 €

202 721 €

227 900 €

62 656 €

Recettes d'investissement | 360 212 d'euros

Epargne brute

- Excédents de fonctionnement des années passées

Virement de la section de fonctionnement

- Excédent prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement en 2016

Subvention des projets en cours

Autres recettes

- Recettes d'aménagement
- Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)
- Cession immobilière
- Emprunt d'équilibre
- Divers

349 423 €

362 081 €

353 809 €

294 898 €

Dépenses de fonctionnement I 682 110 d'euros

425 000 €

Charges à caractère général

- Fluides
- Fournitures
- Maintenance et entretien
- Honoraires...

536 865 €

Charges de Personnel

- Personnel lié à la voirie et aux espaces verts
- Personnel administratif
- Personnel lié à l'enfance et à l'entretien des équipements
- Personnel d'animation (médiathèque...)

202 839 €

Autre charges de gestion

- Subventions aux associations et aux écoles
- Indemnités des élus municipaux
- Subvention CCAS
- Contribution aux organismes de regroupement (partenaires institutionnels...)

62 500€

Frais financiers

- Intérêts de la dette

55 453 €

37 372 €

Atténuation de produits

- Dégrèvement du FNGIR et du FPIC.
- Autres charges dont 85 000 euros d'opération.

362 081 €

Autres charges dont 85 000 euros d'opération

Excédent de fonctionnement

- Épargne brute pour l'autofinancement de l'investissement.

Dépenses d'investissement I 360 212 d'euros

985116 €

Programme d'investissement

- Dossier « Mairie-Maison des Services Publics »
- Projet Sports loisirs Nature
- Petites opérations d'équipement

Déficit reporté

- Investissements 2015 non financés

91 395 €

Remboursement de la dette

- Montant des annuités d'emprunts

181700 €

Divers

- Opération d'ordre correspondant aux travaux en régie
- Subv. Budget lotissement et commerces

102 501 €

Les travaux en régie réalisés par les agents des services techniques permettent de diminuer les charges à caractère général.

Chiffres Clés 2017

Dette / Habitant 804€ / hab.

(Niveau de la dette ramené à la population)

Dette / Epargne Brut = 4,3 ans

(C'est le nombre d'années qu'il faudrait à la Ville pour rembourser ses emprunts si elle y consacrait toute son épargne brute. Il est recommandé de se situer à moins de 7 ans et impératif de rester sous 11 ans)

Frais de personnel / Dépenses de fonctionnement = 32,1%

(Ce ratio exprime la part des charges de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement. La moyenne des communes de même strate est de 42,5%)

Dette / Recette de fonctionnement = 0,95 - Recommandé < 1,20

Dépenses de fonctionnement / Habitant = 893 € / hab.

Montant nécessaire pour faire fonctionner la mairie, ramené à la population.

Programme d'investissement

Les deux dossiers important dans le programme d'investissement sont :

- La maison des services publics pour un montant de travaux réalisés 656700€ pour 2017 le reste de ceux-ci passeront sur 2018.

- Le dossier sport loisirs (salle et aménagement) avec une enveloppe de crédit ouvert de 100000€
Réalisation des études.
Proposition du projet esquisse, avant projet.
Présentation et portage des dossiers pour les demandes de subventions.

ANALYSE FINANCIÈRE PAR JMS CONSEIL

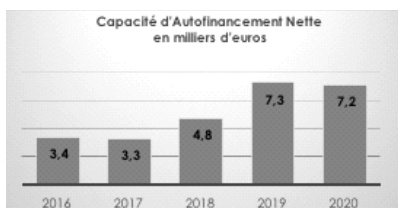
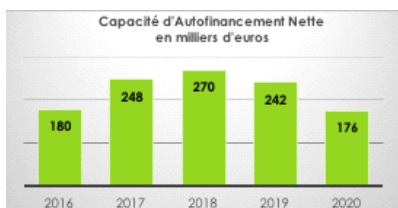
Ce tableau extrait de l'analyse financière montre la capacité de la commune à réaliser son programme d'équipement (1) dans les quatre années à venir. Ce programme est possible avec l'aide d'emprunts et des subventions à obtenir. Ces emprunts et subventions seront réalisés au fur et à mesure de l'avancé de ces projets. Toutefois, dans un contexte budgétaire contraint (2), il faut rester prudent afin de maîtriser au mieux le budget communal et permettre d'atteindre les objectifs fixés en début de mandature en termes d'équipements structurants pour la commune.

(1) Le Programme d'équipement est composé de 2 projets majeurs pour notre commune (Aménagement Maison de Services au Public et Projets de salle de sports)

(2) Baisse de la DGF, modification des recettes fiscales (loi de finances), durcissement des critères d'obtention des subventions.

INVESTISSEMENTS	2016	2017	2018	2019	2020
Capital corrigé	0	0	0	0	0
Opérations diverses	168	313	120	162	154
Restes à réaliser		55,8			
Programmes					
Mairie		618	425	0	0
Nouvelle salle		80	1 010	2 000	500
Jardin de vie		0	72		
Travaux en régie	30	30	30	30	30
Dépôts et cautionnement	2				
Dépenses d'investissement	200	1 096	1 657	2 192	684
Restes à réaliser		0			
Subventions diverses	7	15	0	0	0
Subventions Mairie		343	237		
Subventions Salle - 30% du HT		0	270	450	180
Subventions Jardin de vie		0	57		
Dépôts et cautionnement	2,5	0	0	0	0
TE-taxe d'aménagement	26	30	25	25	25
FCVA estimé [n-1]	16	15	157	240	319
Recettes d'investissement	52	403	746	715	524
Reste à financer	148	693	911	1 476	159
Capacité d'Autofinancement	265	298	270	242	176
Emprunt d'équilibre	-116	396	640	1 234	-17
Emprunt réalisé	0	250	640	1 234	0
FONDS DE ROULEMENT	258	112	112	112	129

Emprunts réalisés : 2,1 M€



SPORTS, LOISIRS, NATURE

Les travaux préparatoires à l'implantation d'une salle de sports sur Beignon se poursuivent. Il est maintenant possible de découvrir dans le hall de la mairie le visuel (photo ci-jointe) de l'esquisse architecturale ainsi que les plans du futur équipement. À suivre....



ÉDUCATION - JEUNESSE

ÉCOLE SAINTE MARIE



Mercredi 8 mars, les élèves de GS-CP ont fêté le 100ème jour de classe. Chaque jour depuis la rentrée, les élèves disposent une paille dans des petits pots qui forment des dizaines de paille et ... enfin une centaine de pailles.

Au programme de cette matinée festive : comptage d'objets (graines, cubes, kaplas, cartes ...), défi mathématique avec 100 petits problèmes à résoudre, un texte de 100 mots à lire pour les CP. Les PS/MS ont préparé un goûter : 100 petits toasts de confiture, disposés en forme de 100 !

ÉCOLE GERMAINE TILLION

Le carnaval de l'école Germaine Tillion a eu lieu le vendredi 7 avril dans la bonne humeur et sous le soleil comme chaque année. De nombreux parents et grands parents ont accompagné le défilé qui a traversé la ville en musique sous une pluie de confettis. L'école qui travaillait cette année sur le thème de l'eau et des arbres a également participé à une journée rencontre avec d'autres écoles à Guer en réalisant de nombreux défis et ateliers sur ce thème. Les classes ont participé à une émission de radio et utilisé des robots programmables par informatique. Un livre documentaire est également en cours de fabrication à Beignon regroupant les créations artistiques et poétiques de nombreuses écoles dont la notre. Une artiste, Cécile White, est intervenue dans deux classes afin d'initier les enfants à différentes techniques de peinture. Différentes animations ont eu lieu avec l'agence de l'eau et le CPIE afin de faire découvrir aux enfants la vie présente dans le milieu aquatique proche comme les mares et étangs. Une sortie sera organisée pour les plus petits à Saint Malo de Beignon. Les classes des CM1-CM2 ont participé à un stage voile sur l'étang de Saint Malo financé par l'Amicale Laïque. Les élèves ont pu s'essayer à la manipulation de la voile

et s'initier au kayak. Une rencontre "Hisse et Eau" avec d'autres écoles au Lac au Duc de Ploërmel terminera l'année, tandis que les CE2 feront un stage d'équitation. Une animation également financée par l'Amicale Laïque a permis l'intervention d'une professionnelle de la musique, Kaline Derout, de l'école de musique de Guillac, tout au long de l'année pour les classes de GS et CP. Cette animation s'est conclue par la présence et la participation de nombreux parents très enthousiasmés par cette intervention. La classe des CE2-CM1 prépare également une journée sortie vélo aux alentours de Beignon. Nous avons également eu l'intervention d'un dumiste engagé par la communauté de communes de Guer qui est venu pendant 15 séances dans l'école avec les CE2-CM1. Nous avons eu aussi 18 ordinateurs portables ainsi qu'un tableau VPI en maternelle par la communauté de communes. Egalement nous avons bénéficié d'un prêt de tablettes ainsi que deux malettes de différents robots programmables par l'inspection et enfin il y aura également une rencontre sportive de la GS au CM2 le 6 juillet au stade de Beignon. Enfin, la fête de l'école aura lieu le 1er juillet après midi avec des chants et danses des enfants pour clôturer cette année riche en évènements.



MÉDIATHÈQUE

VU À LA MÉDIATHÈQUE



Expo de l'Association "Des mains d'artistes" 3-31 mars 2017

Peintures, sculptures, chants, dessins

<http://mainsdartistes.canalblog.com/>



Exposition "Emotion'elles"

1er au 31 mai

Anne Rullon "Ô de Laque"

Katel mercier "Mam'zellekatel"

Evelyne Salmon "Anthara"

3 amies,

3 techniques différentes :
laques peintures, métal

EXPOSITIONS

ATELIER DE PÂQUES Samedi 1er avril



Création d'un arbre à oiseaux



RACONTE TON CONTE

Horaires : 10h15 - 11h15 / 11h30- 12h30

A partir de 6 ans

Site internet : <http://www.lecritdanstous-sesetats.com/#!raconte-ton-conte/wur72>

"Raconte ton conte!" est un jeu de cartes qui invite petits et grands à raconter des histoires. Il est possible de jouer à deux, en groupe, en classe, en famille. Le but est que ce soit participatif, créatif, éducatif... et amusant ! Il invite à découvrir l'univers de Brocéliande. Il met en scène des personnages, des éléments de légendes et des lieux que le joueur-narrateur devra s'approprier pour créer sa propre histoire.

ANIMATION JEUNESSE

À VENIR :

• **Exposition "Poterie de L'Abbaye"** à Paimpont par Suzanne Peresse en Octobre Céramiques/bijoux

• **Festival Lalala** Festival musique dédié à la jeunesse / Spectacle : Ciné Concert à partir de 2 ans

Artistes: Ellie James : "Lumières !" / Date : lundi 23 octobre 11h & 14h30 / Gratuit

<http://www.armada-productions.com/spip.php?article1312> - <http://www.armada-productions.com/spip.php?article1313>

• **Atelier de Noël** (date à déterminer) Création d'un calendrier de l'avent

• **Exposition Marina Jolivet** Fin novembre début janvier

<http://www.marinajolivet.fr/> - Ateliers avec l'artiste : magnet à la peinture, badge en peinture.

CULTURE - ARTS - LOISIRS

GALERIE-ARTOTHÈQUE DE BROCÉLIANDE

Chaque mois la galerie-artothèque place de l'église vous invite à la rencontre d'un nouvel artiste. Entrez, entrez librement, prenez un bain d'émotion, de couleurs ... la porte est ouverte. Seb, Michèle, Jean-Yves, Annabelle, entre autres membres du collectif d'artistes "la Paimpontaise" qui gèrent le lieu, se font un plaisir de vous accueillir. Le vernissage des expos du mois, ouvert à tous, se fait le plus souvent le 1er samedi du mois à partir de midi. À cette occasion, vous avez le plaisir de rencontrer et discuter avec l'artiste invité.

Les artistes invités les prochains mois de l'année 2017 sont :

Juillet : Ilan Vogt - art conceptuel - artiste de Dinan / **Août** : Brigliadori Catherine - peinture - artiste de Campénéac / **Septembre** : Gilbert Rozo - peinture - artiste de Saint Avé / **Octobre** : Yvon Lunven - gravure et peinture - artiste de Rennes / **Novembre** : Slvain Leparoux - aquarelle - Guichen / **Décembre** : exposition collective.

Comme chaque année, le 14 juillet, nous vous proposons une "Embuscade artistique" place de l'Église, devant la galerie. Venez peindre, sculpter, dessiner avec nous, petits et grands... Partager avec vous notre goût à mettre de la couleur, des traits, à tailler la matière, c'est notre motivation.

Faites-vous plaisir à moindre coût : changez le décor de votre salle d'attente, de votre salon, empruntez une œuvre de l'artothèque pour un événement ponctuel, ou pour 1 à 3 mois.

Les œuvres présentées sont également en vente.

Contact : 06 63 61 01 95

Particuliers, professionnels, entreprises, associations, écoles

EMPRUNTEZ DES
comme à la bibliothèque*
ŒUVRES D'ART À
L'ARTOTHÈQUE !

3 place de l'église, 56380 Beignon




*Adhésion annuelle 20€
Tarif location mensuelle de 5 € à
20 € selon la valeur de l'œuvre.
Durée emprunt jusqu'à 3 mois.


Mercredi 10h30/12h30
Jeudi 17h/19h
Samedi 10h30/12h30 - 15h/18h30
Sur rdv : 06 63 61 01 95

Artothèque de Brocéliande

JARDIN DES AFFOLETTES



Depuis peu propriété de la commune de Beignon, le jardin des Affolettes était ouvert au public pour une journée découverte le dimanche 4 juin dernier. Camille TAEZI et sa harpe, Jeannot MAUBEC de la ferme équestre du Vautoudan et sa calèche ainsi que le maire Yves JOSSE et des représentants de l'équipe municipale étaient au rendez-vous pour accueillir les visiteurs venus nombreux. Pour le plaisir de tous, cette journée offrait de nombreuses animations sur Beignon : le festival Aff Estivales à la Chapelle Sainte Reine avec de nombreux artisans, Marie TANNEUX conteuse et la présence d'Anne FREUDIGER et ses rapaces ainsi que l'ouverture exceptionnelle de l'Artothèque de Brocéliande.



Le jardin des Affolettes a été créé il y a plus de 50 ans par Fernand JAILLET, paysagiste, poète et ermite qui y consacra 30 années de sa vie. Niché au cœur de la vallée de l'Aff, le jardin se découvre en empruntant les escaliers de schiste pourpre et en se promenant au milieu des rhododendrons et autre végétations luxuriantes. Sans oublier le rocher glissant, rappel de la légende de Brocéliande qui domine l'ensemble. Prochaine étape après l'été avec le lancement d'une réflexion concernant l'avenir du jardin. Tous les beignonnais volontaires pour y participer peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

CLUB DE LA VALLÉE DE L'AFF

Comme chaque année depuis 1968 notre club a procédé à son Assemblée Générale le 13 Janvier pour le renouvellement des membres du bureau. Pour 2017 nous comptabilisons 118 adhérents.

Le repas de Printemps s'est déroulé le samedi 8 Avril 2017 avec animations et tombola (Nombreux lots grâce à la participation des commerçants de Beignon-Plelan-Guer-Ploërmel etc...). Il a réuni plus de 80 personnes.

De nouvelles activités ont été proposées : séance de Gymnastique le mardi de 14h à 15h (soft) offerte par la Mairie.

Un voyage est organisé le mardi 13 Juin 2017 par les cars Roger : route de la sardine, visite guidée et repas gastronomique. Inscriptions en cours, contacter Jeannine Texier 02 97 75 76 35.

Toute l'année :

Les lundis de 14h à 18h à la salle d'activités : belote, tarot, scrabble, et autres jeux de société.

Une fois par mois : repas "Aux délices des Rois" inscription Josiane VDB.

Le dernier vendredi du mois : Ciné Club suivi d'un débat avec goûter et rafraîchissement (gratuit) à la médiathèque.

Nouvelle activité "jeu de palets" renseignements et inscription Daniel Basle 06 28 28 48 60.

Et bien sûr "jeu de pétanque" puisque nous bénéficions d'un terrain en centre bourg avec équipements.

Nous rappelons que notre club est ouvert à tous les Beignonnais.

Droit d'adhésion 16€ avec de nombreuses remises tout au long de l'année.

Renseignements Robert VDB au 06 32 36 88 47, Rejoignez nous !



LES RENCONTRES MÉCANIQUES

Les Rencontres Mécaniques de Beignon renouvelées le 9 juillet prochain



Cette année, en raison du calendrier politique, l'évènement habituellement honoré en juin a été décalé au dimanche 9 juillet. Les 200 véhicules participants sont classés en fonction de leur année de fabrication et nous proposons un parcours dans Beignon pour les faire admirer en action au public. L'an dernier, 3 500 visiteurs avaient participé au rassemblement. Dès 8 heures, les collectionneurs courent vers la bourse d'échange. Une trentaine de stands avec des pièces détachées de véhicules anciens, des miniatures, des jouets à pédales, etc. L'après-midi, l'association organise un défilé d'élégance auquel participent une vingtaine d'équipages, vêtus en tenue d'époque. "Parmi les exposants, on trouve aussi des véhicules de prestige, explique Jean-François Condroyer. Les Lamborghini et Ferrari sont assez rares pour les considérer comme étant des véhicules d'exception. Les modèles les plus anciens, sont les véhicules d'avant-guerre, puis viennent les années 50/60 et 70/80 jusqu'aux Youngtimers, comme les 205 GTI." L'évènement fait aussi la part belle aux motos, camions, tracteurs, véhicules militaires ou publicitaires. "Notre objectif est de donner accès au grand public à la richesse du monde mécanique à l'heure où les pouvoirs publics tentent de limiter la circulation des modèles anciens, explique Jean-François Condroyer. Un jour peut-être, il ne sera possible de voir ces véhicules que dans des musées, immobiles. En attendant, on les montre en action."

Pour plus de renseignements : 06 45 12 30 14 - rencontresmecaniques@orange.fr

DE L'OUST À BROCÉLIANDE

de l'OUST
à BROCÉLIANDE
COMMUNAUTÉ

La Gacilly • Guer • Malestroit

Guide pratique

Guer communauté, la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux et la communauté de communes du Pays de La Gacilly formeront une seule et même entité au 1er janvier 2017. Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale portera le nom de l'Oust à Brocéliande communauté.

Une harmonisation de l'organisation des services se met en place. Vous découvrirez dans ce document les informations principales concernant les services à la personne.

A noter : Ces informations sont susceptibles d'être ajustées dans les mois à venir.



ZOOM SUR :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un service public local chargé de :
- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Vérifier les installations d'assainissement non collectif.

Depuis le 1^{er} janvier, ce service change de lieu.

SPANC Mairie de la Gacilly

rue de l'Hôtel de Ville, 56200 LA GACILLY
Informations au 02 97 75 26 96.

Accueil sur rendez-vous uniquement.

Les transports scolaires

De l'Oust à Brocéliande communauté est organisateur secondaire des transports scolaires. À ce titre, les cartes de transport des élèves sont délivrées par le service de proximité.

Depuis le 1^{er} janvier, l'accueil des transports scolaires change d'organisation et de lieu.

Transports scolaires Centre ressources

4 avenue du général de Gaulle, 56380 GUER
Informations au 02 97 22 59 31

Accueil public

Guer : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h - 12h30 / 14h - 17h, Mardi 9h - 12h30 / 14h - 19h

Permanences à La Gacilly (Mairie) : Lundi 9h - 12h30

Permanences à Malestroit (Siège communauté de communes) :
mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

LES INFOS

SÉCURITÉ ENFANTS

C'est fluo, jaune, pas très à la mode, et ce n'est pas pour embêter les enfants mais juste pour leur sécurité. Il convient à vous parents, d'être vigilants et de bien vérifier que vos enfants portent systématiquement leur gilet jaune.

Pour être vu de tous, chaque enfant doit disposer d'un gilet fluorescent le matin en venant à pied ou à vélo à l'école, le soir en repartant à la maison et lors de chaque déplacement au cours de la journée.

Depuis le 22 mars dernier, le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque de vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe soit 90 euros. Les effets protecteurs du casque sont reconnus. Selon la sécurité routière, il diminue le risque de blessure à la tête de 70%, celui de blessure mineure de 31% celui de blessure au visage de 28%.



FRELONS ASIATIQUES

Arrivé de manière accidentelle en France en 2004, le frelon asiatique a colonisé en quelques années les 3/4 du territoire français. Le Morbihan a été touché dès 2011.

LES RISQUES :

Pour l'homme : Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est solitaire. Par contre, il n'en est pas de même à l'approche du nid (< 5 m) où là les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel dès lors que le nid est relativement bas (Haie, Arbuste), lors d'opérations de taillage, de débroussaillage, etc... et lors de travaux d'égagement. Le nombre d'accidents dûs au frelon asiatique est d'ailleurs en nette augmentation tous les ans.

Pour les abeilles : Le thorax des abeilles, riche en protéine, est l'une des principales sources d'alimentation des larves du frelon asiatique. Les attaques sur les ruchers sont plus marquées durant l'été et l'automne.

Pour l'environnement : En plus de s'attaquer aux abeilles, le frelon asiatique consomme également des insectes autochtones utiles (guêpes, mouches, coccinelles, ...). Source FDGDON 56

LA LUTTE :

Dans le cadre de l'organisation de la lutte contre le frelon asiatique lancée en 2015 sur le département, chaque commune a nommé un ou plusieurs référent(s) frelon, interlocuteur(s) des administrés, formé(s) par la FDGDON 56.

Rôle : Promouvoir le piégeage, collecter et retourner les fiches de piégeage des fondatrices à la FDGDON 56. En cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce concernée, mettre à disposition les éléments de choix d'une entreprise référencée en mesure d'assurer la destruction du nid, remonter à la FDGDON 56, les éventuelles anomalies de destruction.

**Deux moyens de lutte ont été préconisés :
le piégeage des fondatrices au printemps et
la destruction des nids.**

Le piégeage des fondatrices au printemps

BUT : capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, ayant passé l'hiver, capables de construire et développer un nid. Les premiers résultats montrent que le piégeage apporte une aide pour limiter la prolifération, à condition qu'il soit réalisé sur l'ensemble d'un territoire. Le frelon asiatique se plaît tout particulièrement dans les villes, un renforcement du piégeage dans ces lieux est conseillé.

La destruction des nids

Le nid primaire souvent proche des habitations, et à l'abri, doit être détruit le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction en l'absence de la reine est inutile (reconstruction rapide d'un nid).

La destruction des nids secondaires, beaucoup plus volumineux et se trouvant généralement dans les arbres, les haies ou dans un bâtiment doit être réalisée par des professionnels pour des raisons de sécurité entre Mai et Novembre inclus. (cf. liste des désinsectiseurs référencés FDGDON 56).

L'action de destruction systématique des nids localisés permettra une meilleure gestion de l'espèce.

RECYCLEZ VOS DÉCHETS VERTS DANS VOTRE JARDIN !

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins s'épanouissent. Tontes, tailles et feuilles mortes sont des ressources gratuites pour votre jardin. Utilisez-les en paillage ou en compostage avec vos déchets de cuisine. Le broyat peut aussi être utilisé pour les litières d'animaux domestiques, pour les aménagements paysagers ou pour faire une allée de jardin. Vos branchages peuvent servir de tuteurs pour votre potager ou bien encore de fagots pour allumer votre barbecue. Et il existe bien d'autres pratiques de jardinage au naturel qui vous permettront d'obtenir un beau jardin, plus fertile, économique, naturel et facile d'entretien, tout en évitant les allers-retours en déchèterie.

RÈGLEMENTATION FEU

Selon la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : "Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haie et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type."

A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse
- Les feuilles mortes
- Les résidus d'élagage
- Les résidus de taille de haies et arbustes
- Les résidus de débroussaillage
- Les épluchures

Toute infraction à cette loi, sera sanctionnée par une amende.

ASSISTANTE MATERNELLE - RECTIFICATIF

Mme LOISEL Magalie I, allée du Verger - Lieu-dit La Lande 56380 BEIGNON - 02 97 75 77 02 - 06 31 16 31 29

HORAIRES DÉCHETTERIE

PLELAN LE GRAND

Le Pont Trégu - Tél : 02 99 61 81 27

- Lundi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 30 - 18 H 00
- Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 30 - 18 H 00
- Samedi 8 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 17 H 30

PORCARO

La Lande de la Fontanelle - Tél : 02 97 89 59 84

- Lundi et vendredi 13 H 30 - 18 H 00
- Mercredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 30 - 18 H 00
- Samedi 8 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 17 H 30

HALTE AU BRUIT !

Un arrêté préfectoral (consultable en Mairie) régleme les bruits de voisinage pour tout le Morbihan. La prise en compte de ces recommandations est de nature à préserver la qualité d'un environnement et d'un cadre de vie auxquels nous sommes tous attachés. Les relations de voisinage n'en seront que plus sereines...

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30

les samedis de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00

les dimanches et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00

AGENDA - ÉTAT CIVIL

AGENDA

JUIN

9 juin	Fête des parents
11 juin	Élections législatives
17 juin	Élections législatives
23 juin	Fête de la musique
24 juin	Kermesse école Sainte Marie
28 juin	Spectacle TAP

JUILLET

1er juillet	Fête école Georges TILLION
9 juillet	Rencontres mécaniques

AOÛT

15 août	Madone des Motards
---------	--------------------

SEPTEMBRE

1er septembre	Fête de la bière
02 septembre	Soirée organisée par l'association Communication par la Mer
23 et 24 septembre	Tournoi de Backgammon organisé par le club de Brocéliande
30 septembre	Repas organisé par le Club de la Vallée de l'Aff
30 septembre	Spectacle du Try'os "Y' a pas de problème"

OCTOBRE

14 octobre	Concours de belote organisé par le club de la Vallée de l'Aff
14 octobre	Fête du goût organisé par l'UCIA (parking supérette)
20 octobre	Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
21 octobre	Repas des classes 7 Contact Fabrice LE ROY
22 octobre	Bal country organisé par Celtic Country

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

26 novembre 2016	ALLAIN Evaëlle	RENNES
02 décembre 2016	DARTOIS Achille	RENNES
23 janvier 2017	BECHERIE Ezan	RENNES
27 janvier 2017	CHOLLOT PONTIER Gaëtan	PLOËRMEL
21 mars 2017	LEMOINE Maël	PLOËRMEL
23 mars 2017	VINCENT Luna	RENNES
02 avril 2017	GLAIS Aaron	RENNES
07 avril 2017	CHAN Leixy	PLOËRMEL
10 avril 2017	HINTZE Vairani	PLOËRMEL

DÉCÈS

07 janvier 2017	Mme PERROT Alice née DUCHENE - 94 ans
09 janvier 2017	Mme LUCAS Raymonde née PISIGO - 74 ans
31 janvier 2017	Mr GUERIN Marcel - 94 ans
23 janvier 2017	Mr BECHENNEC Corentin - 14 ans
04 février 2017	Mr THEAUD Bernard - 82 ans
19 mars 2017	Mr THEAUD Georges - 76 ans

MARIAGES

06 mai 2017	GOUDE Steven et FREMONT Audrey
13 mai 2017	LANGLAIS Freddy et MOUTON Béatrice
03 juin 2017	PRISER Ludovic et RENIMEL Elodie